Nouveau contrat suite à vente Sté

Par Rubyyeuxverts

Bonjour,
La Sté où je travaille depuis plus de vingt ans va être rachetée par une autre société. Celle-ci va me refaire un contrat ainsi qu'à mes collègues un contrat avec la même rémunération mais avec le logo de la Sté qui va racheter.
Quel est le délai pour signer ce nouveau contrat? Combien de temps avant le changement d'employeur doit on recevoir ce contrat? Notre ancienneté sera apparemment conservée.
De quoi faut-il se méfier?
Merci d'avance pour vos conseils.

Par Durock

Bonjour

Voir la réponse déjà donnée
https://www.forum-juridique.net/travail/contrat-de-travail/cdi/nouveau-contrat-suite-a-vente-ste-t59235.html

Cdlt